RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00517
Numéro SIREN : 392 829 255
Nom ou dénomination : AGROMI

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2019 sous le numéro de dépôt 7564

MAZARS

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

THIERRY
GOBILLARD

AGROMI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS
REÇU LE
03 OCT. 2019
Le Greffier du Tribunal

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS
DÉPOSÉ LE
03 OCT. 2019
N° 7564

A TRUE COPY
CERTIFIED CONFORMING

MAZARS

37 Rue René Cassin – BEZANNES – CS 30009 – 51726 REIMS CEDEX
Téléphone 03 26 79 75 00 – Télécopie 03 26 79 74 74

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE (INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION DE CHAMPAGNE) ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES (COMPAGNIE DE REIMS) - CAPITAL DE 915 000 EUROS - 343 281 820 RCS REIMS

AGROMI

Société par Actions Simplifiée au capital de 160.000 euros

Siège social : Chemin départemental n°8 - 51400 SEPT SAULX

N° SIREN : 392 829 255

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société AGROMI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGROMI relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

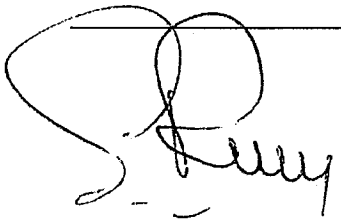
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

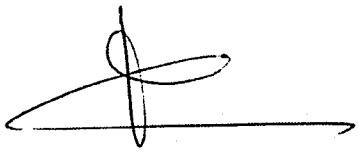
Fait à Bezannes, le 2 août 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



PATRICK RENY



MARIANNE CARLIER

Agromi S.A.S.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 160 000 €

51400 SEPT SAULX

RCS REIMS : 392 829 555

MAZARS
VISA

ETATS FINANCIERS du 1er avril 2018 au 31 mars 2019

A) - Bilan Actif

MAZARS VISA

Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montant Net N	Montants Net N-1
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets et droits similaires	8 441,10	7 218,72	1 222,38	2 275,08
Fonds commercial	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			0,00	0,00
Terrains	0,00		0,00	0,00
Constructions	610 405,18	555 205,89	55 199,29	67 652,14
Installations techniques,matériel et outillage industriels	701 474,99	561 211,24	140 263,75	168 917,41
Autres immobilisations corporelles	706,57	398,75	307,82	468,42
Immobilisations en cours			0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	151 067,45		151 067,45	14 250,00
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			0,00	0,00
Autres participations	0,00		0,00	0,00
Créances rattachées à des participations	0,00		0,00	0,00
Autres titres immobilisés			0,00	0,00
Prêts	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
Actif immobilisé	**1 472 095,29**	**1 124 034,60**	**348 060,69**	**253 563,05**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	271 986,35		271 986,35	270 941,89
Stocks d'en cours de production de biens			0,00	0,00
Stocks d'en cours de production de services			0,00	0,00
Stocks produits intermédiaires et finis	371 166,57		371 166,57	803 751,99
Stocks de marchandises	10 731,01		10 731,01	16 972,93
Avances,acomptes versés sur commandes, avoir à recevoir	8 992,78		8 992,78	950,16
Créances clients et comptes rattachés	595 549,53	350,00	595 199,53	444 275,84
Autres créances	337 981,37		337 981,37	415 364,66
Capital souscrit, appelé, non versé			0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	663 437,78		663 437,78	71 495,17
Actif circulant	**2 259 845,39**	**350,00**	**2 259 495,39**	**2 023 752,64**
Charges constatées d'avance	**5 544,67**		**5 544,67**	**3 330,91**
Produits à recevoir	**257,09**		**257,09**	**266,57**
Frais d'émission d'emprunts à étaler			**0,00**	**0,00**
Prime de remboursement des obligations			**0,00**	**0,00**
Ecarts de conversion actif			**0,00**	**0,00**
Total général	**3 737 742,44**	**1 124 384,60**	**2 613 357,84**	**2 280 913,17**

A) - Bilan Passif

MAZARS VISA

Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel	160 000,00	160 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Réserve de fusion		
Réserve légale	13 034,28	11 793,64
Réserve compensant les remboursements de parts		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	177 268,45	153 696,11
Réserve TNA		
Report à nouveau	-150 000,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	371 426,42	24 812,98
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**571 729,15**	**350 302,73**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres	**0,00**	**0,00**
Provisions pour risques	0,00	12 420,00
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	**0,00**	**12 420,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 672 285,09	1 883 730,03
Dettes fiscales et sociales	198 679,70	30 247,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 303,41	4 059,34
Autres dettes	150 360,49	153,73
Dettes	**2 041 628,69**	**1 918 190,44**
Produits constatées d'avance		
Ecarts de conversion passif		
Charges à payer		
Total général	**2 613 357,84**	**2 280 913,17**

B - Compte de Résultat

MAZARS VISA

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises	161 255,93		161 255,93	140 163,67
Production vendue de biens	3 801 931,59	595 053,57	4 396 985,16	3 169 395,92
Production vendue de services	2 177 757,75		2 177 757,75	1 335 941,09
Chiffre d'affaires net	**6 140 945,27**	**595 053,57**	**6 735 998,84**	**4 645 500,68**
Production stockée			-432 585,42	346 234,34
Production immobilisé				
Subventions d'exploitation			0,00	0,00
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			16 723,20	5 189,76
Autres produits				
Produits d'exploitation			**6 320 136,62**	**4 996 924,78**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			431 536,39	744 372,13
Variations de stocks (marchandise)			6 241,92	17 681,74
Achats de matières premières et autre approvisionnements (y compris droits de douane)			2 001 688,74	1 884 151,19
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)			-1 044,46	-60 327,16
Autres achats et charges externes			3 312 200,58	2 329 649,59
Impôts, taxes et versements assimilés			22 236,50	31 430,74
Salaires et traitements			0,00	0,00
Charges sociales			0,00	0,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			52 576,46	43 962,95
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			0,00	12 420,00
Autres charges			0,00	5,00
Charges d'exploitation			**5 825 436,13**	**5 003 346,18**
Résultat d'exploitation			**494 700,49**	**-6 421,40**
Produits financiers de participation			0,00	0,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,00	0,00
Produits des cessions d'élts d'actif financier			0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			569,28	1 292,12
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,00	0,00
Différences positives de change			0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Produits financiers			**569,28**	**1 292,12**
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées			310,23	213,77
Valeur nette des immo. financières cédées			0,00	0,00
Différences négatives de change			0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Charges financières			**310,23**	**213,77**
Résultat financier			**259,05**	**1 078,35**
Résultat courant avant impôts			**494 959,54**	**-5 343,05**

B - Compte de Résultat (suite)

MAZARS
VISA

Rubriques	Montant N	Montants N-1
Produits exceptionnel sur opérations de gestion	733,10	31 676,48
Produits exceptionnel sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits exceptionnels	733,10	31 676,48
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37,83	1 520,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	37,83	1 520,45
Résultat exceptionnel	695,27	30 156,03
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-124 228,39	0,00

Total des produits	6 321 439,00	5 029 895,38
Total des charges	5 950 012,58	5 005 080,40
Bénéfice ou perte	371 426,42	24 812,98

MAZARS
VISA

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2018/2019

A) Identité de l'entreprise et cadre juridique

MAZARS VISA

1) DENOMINATION

- Société par Actions Simplifiée AGROMI

2) SIEGE SOCIAL

- 8, Chemin départemental 51 400 SEPT SAULX

3) SIEGE ADMINISTRATIF

- 30, route de Rethel 08 310 PAUVRES

4) NUMERO D'IDENTIFICATION

- Siret : 392829255 00018
- Code NAF : 1091 Z
- RCS Reims : 392 829 255 – N° de gestion : 93 B 517

5) PRESIDENT ET DIRECTEUR

- Monsieur GOBILLARD Thierry
- Monsieur HAMEREL Thierry

6) SOCIETE

- Durée : 99 ans
- Date début : 02/11/1993
- Terme : 02/11/2092

B) Faits majeurs de l'exercice

1) ACTIVITE

L'activité de l'exercice porte sur 44 480 T contre 32 374 T l'exercice précédent.

2) PRODUCTION (en Tonnes)

Campagne	2018	N/N-1%	2017	N/N-1%	2016
Bois	14 693 T	9%	13 529 T	19%	11 406 T
Agromis	220 T	293%	56 T	-18%	68 T
Pépins huileries	1 588 T	70%	935 T	33%	703 T
Pépins vendanges	4 735 T	26%	3 756 T	29%	2 904 T
Farine raisin	8 451 T	52%	5 548 T	1%	5 488 T
Oeillette	688 T	13%	608 T		
Lapilest	7 225 T	2%	7 061 T	11%	6 374 T
Paille	4 388 T			-100%	5 T
Issues Céréales			25 T	-92%	319 T
Miscanthus	91 T				
Miscanthus Chaux	276 T	-5%	291 T	29%	225 T
Régal vert	386 T	-6%	409 T	-17%	495 T
Black/White pellet	1 404 T				12 828 T
Petites Balles	160 T	64%	98 T	61%	61 T
Divers	174 T	206%	57 T	-77%	253 T
Total	**44 480 T**	**37%**	**32 374 T**	**-21%**	**41 129 T**

3) COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés sur l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes annuels, se sont élevés à 6 914.16 €.



4) FAITS MARQUANTS

♦ L'exercice 2018/19 affiche une activité de 44 480 tonnes contre 32 374 tonnes en 2017/18 :

- La production de granulés de bois s'élève à 14 693 tonnes, soit une hausse de 9%.
- La production de l'activité vendange est en forte augmentation (44%), passant de 10 239 tonnes à 14 774 tonnes, année exceptionnelle.
- Une nouvelle activité a vu le jour : la granulation de paille pour litière.

pour un chiffre d'affaires global de 6 735 998,84 €.

♦ Cet exercice, un acompte sur dividendes a été versé au profit de la coopérative LUZEAL.

5) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

C) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation (Règlement ANC n°2014-3 et ses règlements modificatifs).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base. Les modes et méthodes de comptabilisation et d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité sont conformes aux règles d'établissement et de présentation sur lesquelles sont normalement fondés les comptes annuels, à savoir :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, (à l'exception des éléments figurant dans le paragraphe « changement de méthode »),
- Indépendance des exercices,
- Comptabilisation en coûts historiques,
- Application de la règle de non-compensation.

1) Immobilisations corporelles

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les règlements du Comité de Réglementation Comptable CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, ont été mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- Il n'a pas été identifié d'immobilisations décomposables autres que les immeubles et agencements sur immeubles.



- En application des dispositions de l'article 17 du règlement 2004-06 et de l'avis 2005-D du 1er juin 2005, la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables a été retenue.

- Les immeubles, propriétés de la société, ont été décomposés en identifiant les principaux composants par durée d'utilisation homogène en valorisant lesdits composants sur la base de leur prix de revient réel lorsque celui-ci est connu ou, le cas échéant, par estimation dans le cas contraire, le solde étant affecté à la structure.

- La structure des immeubles et les composants sont amortis linéairement comme suit à compter du 1er janvier 2005 :
 - Gros œuvre : 30 ans
 - Charpentes : 25 ans
 - Bardages et couvertures : 20 ans
 - Menuiseries, peintures et étanchéité : 17 ans
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport.
- Elles sont amorties sur la base de leur coût d'acquisition.
- Les principales durées d'utilisation retenues sont :
 - Constructions 17 à 30 ans en linéaire
 - Installations et agencements 5 à 15 ans en linéaire
 - Matériel et outillage 4 à 10 ans en linéaire
 - Matériel de transport 4 à 8 ans en linéaire
 - Autres immobilisations corporelles 5 à 15 ans en linéaire

Les durées d'amortissements retenues sont conformes aux durées d'utilisation des biens compte tenu du contexte de la filière luzerne.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif.

2) Stocks

Les stocks de matières premières, matières consommables et emballages sont évalués au coût d'achat selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix de vente probable estimé avec prudence déduction faite des frais de transports, de commercialisation et tout autre frais de distribution.

Ces stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque le montant brut est supérieur au cours du jour ou à la valeur de réalisation.

3) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale ou leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

4) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur comptable.

MAZARS
VISA

SOMMAIRE

MAZARS
VISA

	Pages
D) Détail du bilan – Actif	11, 12 & 13
D) Détail du bilan – Passif	14 & 15
E) Détail du compte de résultat – Produits	16 & 17
E) Détail du compte de résultat – Charges	18, 19 & 20
F) Détail du résultat financier	21
G) Détail du résultat exceptionnel	21

D) Détail du BILAN - ACTIF

MAZARS VISA

1) Etat de l'actif Immobilisé

Rubriques	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	0,00			0,00
Autres immobilisations incorporelles	8 441,10			8 441,10
Terrains	0,00			0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	610 405,18			610 405,18
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	691 218,34	10 256,65		701 474,99
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	706,57			706,57
Emballages récupérables et divers				0,00
Immobilisations corporelles en cours				0,00
Avances et acomptes	14 250,00	136 817,45		151 067,45
Total des immobilisations corporelles	1 316 580,09	147 074,10	0,00	1 463 654,19
Participations mises en équivalence				0,00
Autres participations				0,00
Autres titres immobilisés				0,00
Prêts et autres immobilisations financières				0,00
Total des immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général	1 325 021,19	147 074,10	0,00	1 472 095,29

2) Etat des amortissements

Situation et mouvement de l'exercice des amortissements techniques				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	0,00			0,00
Autres immobilisations incorporelles	6 166,02	1 052,70		7 218,72
Terrains				0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	542 753,04	12 452,85		555 205,89
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	522 300,93	38 910,31		561 211,24
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	238,15	160,60		398,75
Emballages récupérables et divers	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
Avances et acomptes	0,00			0,00
Total des immobilisations corporelles	1 065 292,12	51 523,76	0,00	1 116 815,88
Total général	1 071 458,14	52 576,46	0,00	1 124 034,60

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE NET	348 060,69

3) Etat des Immobilisations Financières

Néant

4) Etat des stocks

MAZARS VISA

Stock de Matières premières et Approvisionnements

	2018/2019			2017/2018		
Produits	Quantités	Prix Unit.	Valeur	Quantités	Prix Unit.	Valeur
Sciures de bois (MS)	1 636,575	99,76	163 267,76	1 711,745	110,27	188 754,72
Miscanthus	6,500	140,00	910,00	13,400	129,33	1 732,98
Chaux				1,500	92,00	138,00
Rumiluz	0,480	351,77	168,85	0,480	351,77	168,85
Farine Basse	2,500	214,00	535,00	2,500	214,00	535,00
	Stocks Matières Premières		164 881,61	Stocks Matières Premières		191 329,55
Autres fournitures			3 545,32			2 872,34
Emballages			103 559,42			76 740,00
		Total	271 986,35		Total	270 941,89

Stock de Produits Finis

	2018/2019			2017/2018		
Produits	Quantités	Prix Unit.	Valeur	Quantités	Prix Unit.	Valeur
Granulés de bois Vrac	1 161,810		148 429,96	4 167,130		570 346,26
Granulés de bois Sac	879,585		163 493,58	1 043,765		182 563,54
Granulés de bois big bag	4,000		660,00			
	2 045,395	152,82	**312 583,54**	**5 210,895**	144,49	**752 909,80**
Agromis Vrac	56,680		8 331,96			
Agromis Sac	23,400		4 433,55	47,700		6 702,30
Agromis Big Bag	9,600		1 728,00	15,200		2 143,20
	89,680	161,61	**14 493,51**	**62,900**	140,63	**8 845,50**
Miscanthus GR & miettes Vrac				98,818		8 893,62
Miscanthus GR & miettes sac	2,625		498,76	2,100		258,30
	2,625	190,00	**498,76**	**100,918**	90,69	**9 151,92**
Miscanthus Chaux Vrac	35,780		3 112,86	109,044		18 755,57
Miscanthus Chaux big bag	44,000		7 321,60	26,400		5 239,20
	79,780	130,79	**10 434,46**	**135,444**	177,16	**23 994,77**
Ecolitière Vrac						
Ecolitière Sac				18,900		3 118,50
	0,000			**18,900**	165,00	**3 118,50**
Issues céréales granulées						
Balles de paille défibrée	106,392		14 894,88			
Paille Granulée	31,320		4 604,04			
Mélange luzerne/Miscanthus sac	2,265		643,26	0,445		127,63
Paille Box	3,096		247,68	3,267		565,19
Foin Box	7,665		613,20	8,160		1 607,52
Misceal Box	56,265		12 153,24	15,885		3 431,16
		Total	371 166,57		Total	803 751,99

Stock de Marchandises

	2018/2019			2017/2018		
Produits	Quantités	Prix Unit.	Valeur	Quantités	Prix Unit.	Valeur
Régal Vert vrac				82,146	168,00	13 800,53
Régal vert sacs de 5 kgs	0,480	252,00	120,96	0,000	0,00	0,00
Régal vert sacs de 25 kgs	52,525	202,00	10 610,05	15,400	206,00	3 172,40
		Total	10 731,01		Total	16 972,93

5) Echéancier des Créances

Etat des créances			
Libellés	**Montant net**	**A 1 an au plus**	**A plus d'1 an**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Avances et acomptes, remises fournisseurs	8 992,78	8 992,78	
Clients douteux ou litigieux	350,00	350,00	
Autres créances clients	595 199,53	595 199,53	
Créances représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxes sur la Valeur Ajoutée	337 981,37	337 981,37	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant	942 523,68	942 523,68	
Charges constatées d'avance	5 544,67	5 544,67	
Produits à recevoir	257,09	257,09	
Total général	948 325,44	948 325,44	

MAZARS VISA

6) Etat des charges constatées d'avance

Rubrique	Valeur
Cotisation GS1	577,12
Maintenance Vidéojet	247,88
Crédit Bail Lixxbail	4 224,48
Convention gaz Linde France	495,19
	5 544,67

7) Etat des produits à recevoir

Rubrique	Valeur
Intérêts créditeurs	257,09
Total	257,09

8) Disponibilités

Rubrique	Valeur
CRCA	663 206,46
Caisses	231,32
Total	663 437,78

D) Détail du BILAN - Passif

MAZARS VISA

1) Etat du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Entrées	Sorties	A la Clôture
Actions €	160 000			160 000
	160 000			160 000

Suite à l'AGE du 22/02/2000, le capital est constitué de 10 000 actions de 16 euros entièrement libérées.

2) Etat des provisions

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales ou congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 420,00		12 420,00	
Total	12 420,00		12 420,00	

3) Etat des dettes financières

Néant

4) Echéancier des Dettes

Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 672 285,09	1 672 285,09		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	124 228,39	124 228,39		
Taxes sur la valeur ajoutée	41 029,82	41 029,82		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	33 421,49	33 421,49		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 303,41	20 303,41		
Groupes et associés	150 000,00	150 000,00		
Autres dettes	360,49	360,49		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total général	2 041 628,69	2 041 628,69	0,00	0,00

5) Etat des charges à payer

Rubriques	Valeur
Commission mouvement 1er trimestre	60,61
Frais bancaires	125,81
Maintenance 1er trimestre 2019	182,03
Téléphonie	
FNP Biens et Services	1 123 883,57
FNP Immobilisations	
Total	1 124 252,02

MAZARS
VISA

6) Etat des produits constatés d'avance

Néant

E) Détail du Compte de RESULTAT - Produits

MAZARS VISA

1) Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par activité

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Luzerne	368,425	261,56	96 366,24
Issues céréales	55,040	27,00	1 486,08
Divers négoce			32 830,58
Transports			14 396,03
Conditionnement			16 177,00
Total Ventes Marchandises	**423,465**		**161 255,93**

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Granulés de bois	19 277,630	172,08	3 317 223,62
Agromis	303,890	166,54	50 609,35
Farine de marc de raisin	12,000	225,00	2 700,00
Paille Granulée	179,580	156,72	28 144,00
Ecolitière miscanthus / chanvre	46,060	149,55	6 888,42
Miscanthus granulés	77,775	170,61	13 269,51
Miscanthus chaux	316,480	149,19	47 216,00
Miscanthus	881,025	139,90	123 258,41
Mélange Luzerne/Micanthus	38,550	261,25	10 071,30
Miscéal Box /Pro	123,765	243,14	30 092,73
Transports			129 795,52
Conditionnement			637 716,30
Total Production Vendue biens	**21 256,755**		**4 396 985,16**

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Déshydratation Marc et Pépins			
Farine de Marc			
- Sept Saulx	6 087,220	67,50	410 887,35
- Pontfaverger	2 364,040	67,500	159 572,70
	8 451,260	67,50	570 460,050
	-	-	-
Pépins huilerie			
- Sept Saulx	1 588,340	91,00	144 538,94
- Pontfaverger			
	1 588,340	91,00	144 538,94
	-	-	-
Pépins vendange			
- Sept Saulx	2 170,820	94,67	205 503,07
- Pontfaverger	2 563,760	91,70	235 102,16
	4 734,580	93,06	440 605,23
	-	-	-
Prestation Lapilest Sept Saulx	7 224,780	30,00	216 743,40
-	-	-	-
Prestation White Pellets S.Saulx	1 403,720	50,00	70 186,00
-	-	-	-
Prestation Gr. paille à St Remy	4 176,100	65,00	271 446,50
Prestation Oeillette		-	88 020,41
Prestations stockage		-	78 512,85
Ensachage		-	39 759,80
Prestations Granulation			966,72
Analyses Laboratoires			226 457,01
Vente emballage			475,00
Prestations bio			8 625,83
Transports			20 959,17
Marge s/ prestations			0,84
Prestations diverses			-
Total Production Vendue Services			2 177 757,75

MAZARS VISA

Ventilation par zone géographique

	France	Export
Chiffre d'affaires	6 140 945,27	595 053,57
Total	6 735 998,84	

2) Détail des autres produits

Reprise de provisions	Valeur
Risques d'exploitations	12 420,00
Dépréciation de créances	700,00
Total	13 120,00

Transfert de charges	Valeur
Divers	3 603,20
Total	3 603,20

E) Détail du Compte de RESULTAT - Charges

MAZARS VISA

1) Détail des achats de marchandises

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Luzerne	389,661	175,83	68 514,25
Granulés de bois	2 046,240	180,46	369 264,06
Total			437 778,31

Dont variation de stocks 6 241,92
Dont achats 431 536,39 (y compris transport pour 29 547,26)

2) Détail des achats de matières premières et autres approvisionnements (Corrigé des variations de stock)

Rubrique	Quantité	P.U.	Montant
Sciures de bois	11 203,204	112,10	1 255 849,06
Sciures de bois feuiilus	1 673,776	73,44	122 916,87
Plaquettes résineux	554,597	114,20	63 333,38
Fine de criblage de bois	17,591	65,94	1 160,00
Miscanthus	1 556,025	107,89	167 884,48
Issues de céréales	55,040	20,00	1 100,80
Luzerne deshy/ Rumiluz	17,420	195,02	3 397,30
Huile de colza	4,010	616,81	2 473,40
Paille	331,660	100,00	33 166,00
Chaux	31,840	92,00	2 929,28
Farine Raisin	12,000	125,00	1 500,00
Transport granulés de bois			5 687,75
Transport Paillage, agromis			4 449,67
Fournitures pièces			19 995,44
Divers			
Emballages			314 800,85
Total			2 000 644,28

Dont variation de stocks -1 044,46
Dont achats 2 001 688,74 (y compris transport pour 29 595,28)

3) Détail des autres achats et charges externes

MAZARS VISA

Rubriques	Valeur
Fournitures diverses	10 391,49
Prestations Luzéal	2 715 098,46
Sous traitance	9 517,50
Crédit baux	40 403,00
Locations immobilières	75 171,30
Locations mobilières	8 271,38
Entretien	8 644,95
Assurances	1 337,36
Personnel mis à disposition	227 364,76
Commissions et courtages	2 317,15
Honoraires	12 051,56
Frais extérieurs divers	8 777,89
Annonces, foires, cadeaux	2 214,31
Transports	160 496,43
Frais de P.T.T.	1 255,35
Frais de banque	1 402,41
Cotisations	27 485,28
Total	3 312 200,58

Dont Détail Crédit Baux :

	Ligne ensachage et Bande rolleuse	Ensacheuse Automatique	Ensacheuse Automatique	Total
Valeur d'origine :	**152 500,00**	**48 000,00**	**17 834,45**	**218 334,45**
Amortissements :				
Cumul exercices antérieurs	6 517,81	394,52		6 912,33
Dotation de l'exercice	30 500,00	9 600,00	2 912,15	43 012,15
Total	**37 017,81**	**9 994,52**	**2 912,15**	**49 924,48**

	Ligne ensachage et Bande rolleuse	Ensacheuse Automatique	Ensacheuse Automatique	Total
Redevances Payées				
Cumuls Exercice antérieurs	7 792,73	2 452,80		10 245,53
Exercice	29 612,37	7 811,63	2 979,00	40 403,00
Total	**37 405,10**	**10 264,43**	**2 979,00**	**50 648,53**
Redevances restant à payer				
A 1 au plus	32 729,47	9 811,20	3 645,36	46 186,03
A plus d'1 an et 5 ans au plus	85 720,03	28 980,37	11 599,77	126 300,17
A plus de 5 ans				
Total	**118 449,50**	**38 791,57**	**15 245,13**	**172 486,20**
Montant pris en charge dans l'exercice	**29 612,37**	**7 811,63**	**2 979,00**	**40 403,00**

MAZARS
VISA

4) Détail des impôts, taxes et versements assimilés

Rubriques	Valeur
C.E.T	9 838,02
Impôts locaux	12 391,48
Taxes diverses	7,00
Total	22 236,50

5) Détail des Charges de personnel

Néant

6) Dotations aux amortissements et provisions

Dotations aux amortissements	52 576,46
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00
Total	52 576,46

7) Autres charges

Néant

F) Détail du Résultat Financier

MAZARS VISA

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de participations	
	Produits de VMP et de créances	
	Autres intérêts et produits assimilés	
	Reprise de provisions et transferts de charges	
	Escompte obtenu	569,28
	Produits nets sur cessions de VMP	
	Total Produits	**569,28**
Charges	Dotations financières aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	310,23
	Différence négative de change	
	Charges nettes sur cessions de VMP	
	Total Charges	**310,23**
	Résultat Financier	**259,05**

G) Détail du Résultat Exceptionnel

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de cessions des immobilisations	
	Produits sur exercices antérieurs	730,20
	Divers	2,90
	Reprise sur provisions	
	Total Produits	**733,10**
Charges	Valeur nette des immobilisations cédées	
	Charges sur exercices antérieurs	
	Amendes et pénalités	
	Divers	37,83
	Dotations aux amortissements et provisions	
	Total Charges	**37,83**
	Résultat Exceptionnel	**695,27**

Agromi S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 160 000 €
Siège social : Chemin Départemental n° 8 – 51400 SEPT-SAULX
RCS Reims 392 829 255

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 6 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le six septembre, à quatorze heures, au siège social de la Société Coopérative Agricole LUZEAL, Voie Chanteraine 51520 RECY, la Société Coopérative Agricole LUZEAL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE(Marne) sous le numéro 508 947 967, représentée par Monsieur Benoît LAMPSON

Associée unique de la Société SAS "AGROMI",

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2019 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Thierry GOBILLARD, Président non associé.

II - A pris les décisions suivantes relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019.
- L'affectation des résultats de cet exercice.
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 371 426,42 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 371 426,42 € de la manière suivante :

- Réserve légale :.....2 965,72 €
- Dividendes :.....350 000,00 €
- Autres réserves :.....18 460,70 €

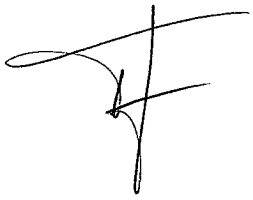
16 BL

TROISIEME DECISION

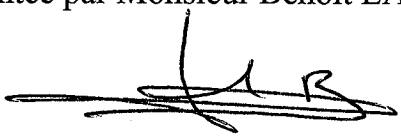
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

le Président,
Monsieur Thierry GOBILLARD



l'Associée unique,
La Société Coopérative Agricole LUZEAL
représentée par Monsieur Benoît LAMPSON



AGROMI S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

Siège social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

R.C.S. REIMS : B 392 829 255

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 MARS 2019

Messieurs,

Monsieur Thierry GOBILLARD, Président non associé de la Société par Actions Simplifiée « AGROMI » , a, conformément aux dispositions de l'article 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 par la Société Coopérative Agricole LUZEAL, associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

♦ L'exercice 2018/19 affiche une activité de 44 480 Tonnes contre 32 374 tonnes en 2017/18 :

- La production de granulés de bois s'élève à 14 693 Tonnes, soit une hausse de 9%.
- La production de l'activité vendange est en forte augmentation (44%), passant de 10 239 tonnes à 14 774 tonnes, année exceptionnelle.
- Une nouvelle activité a vu le jour : la granulation de paille pour litière .

pour un chiffre d'affaires global de 6 735 998,84 €.

♦ Cet exercice, un acompte sur dividendes a été versé au profit de la coopérative LUZEAL.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur l'exercice 2019/20 :

➢ Développement constant de la production de granulés de bois.

➢ Développement de nouveaux produits à base de miscanthus sous forme de petites balles, soit pour le paillage horticole, soit pour de la litière (volailles, bovins et équins).

➢ Développement de l'activité paille sur une production d'environ 10 000 tonnes.

TG

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

NEANT

II - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129 du Code de Commerce, nous vous informons que la participation des salariés au capital social, entendue au sens du présent article, est inexistante à la clôture du présent exercice arrêté au 31 mars 2019.

III - RESULTATS - AFFECTATION

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 371 426,42 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

Compte de résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 735 998,84 €.

Les achats de matières premières et marchandises, corrigés des variations de stock ont atteint un total 2 438 422,59 €.
Les charges d'exploitation représentent 3 387 013,54 €, composées principalement par les prestations industrielles et administratives de LUZEAL pour une valeur de 2 715 098,46 €.
Les dotations aux amortissements sont de 52 576,46 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 494 700,49 €.

Compte tenu d'un résultat financier de 259,05 €, le résultat courant avant impôts ressort à 494 959,54 €.

Le compte des divers produits et charges exceptionnels donne un résultat de 695,27 €.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive après imputation d'une charge d'impôt de 124 228,39 €, par un bénéfice net comptable de 371 426,42 €

ACTIVITE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune action en matière de recherche et développement n'est menée.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

TG

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008) et des dispositions de l'article D441-4 du même code, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

Fournisseurs :

N°	Solde en retard	Nbre factures	Retard			
			1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jrs et +
2307	-103	1				-103
2726	-4 111	1				-4 111
2746	-2 776	1				-2 776
5127	-144	1				-144
Total	**-7 134**	4	0	0	0	-7 134

Total des achats TTC	**6 651 188**	-0,11%

Clients :

N°	Solde en retard	Nbre factures	Retard			
			1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jrs et +
90113	423	1		423		
90402	268	1		268		
95023	5 418	1	5 418			
95962	475	1	475			
98707	396	1	396			
Total	**6 980**	5	6 289	691	0	0

Total des ventes TTC	**7 627 374**	0,08%	0,01%

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice s'élevant à 371 426,42 €, de la manière suivante :

TG

Réserve légale :	2 965,72 €
Dividendes :	350 000,00 €
Autres Réserves :	18 460,70 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de :

NEANT

IV – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES EXERCICES ANTERIEURS

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la société, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

NEANT

V - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu de conventions conclues au cours de l'exercice écoulé entre la SAS AGROMI et ses dirigeants.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président,
Monsieur Thierry GOBILLARD,

